

Annexe aux Instructions de course types

**Speed Cup Lac d'Annecy
Internautique Saint-Jorioz
Saint-Jorioz
25 Juin 2022
Grade 5 A**



ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

La régata est ouverte à tous les bateaux inscrits sur la table de rating FFVoile

- en inter série dériveur sauf Light et Light Kids
- en inter série catamaran
- en inter série quillards sauf light

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,
- 1.2 les prescriptions nationales pour les concurrents étrangers, le texte français prévaudra
- 1.3 les règlements fédéraux

2. AVIS AUX CONCURRENTS

- 2.1 Le tableau officiel d'information est situé au Bureau du Club
- 2.2 Avis mis en ligne sur le site <http://www.boldorannecy.com> .

3. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 1 heure avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché.

4. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 4.1 Le mât de pavillons est situé près du Ponton du Club.
- 4.2 quand le pavillon Aperçu est envoyé à terre l'envoi du signal d'avertissement sur le bateau Comité sera fait 15 minutes au moins après l'affalé de l'aperçu à terre.

5. PROGRAMME DES COURSES

- 5.1 Programme des courses : 1 à plusieurs courses à suivre sont prévues.
- 5.2 Le signal d'avertissement pour l'ouverture de la première fenêtre de départ de la première course du jour sera fait à 14h.
- 5.4 Le dernier signal d'avertissement de la dernière fenêtre de départ ne sera pas fait après 17h30.

6. PAVILLONS DE CLASSE

Pavillon 470 : pour les dériveurs

Pavillon Hobie Cat : pour les catamarans

Pavillon Star : pour les Quillardards de sport

7. ZONES DE COURSE

Voir en fin de l'annexe au IC

8. LES PARCOURS

Sont définis en annexe parcours

9. MARQUES

9.1

<i>Marques de départ</i>	<i>Marques de parcours et de dégagement</i>	<i>Marques de changement de parcours</i>	<i>Marques d'arrivée</i>
Cylindrique jaune BDLA	Cylindrique jaune BDLA	RAS	Cylindrique jaune cerclée bleu BDLA

11. LE DEPART

Le départ peut s'effectuer à discrétion des concurrents dans la fenêtre de 20 minutes définie pour chaque départ

La montée du signal d'avertissement signifie que la ligne est ouverte

L'affalée du signal d'avertissement signifie que la ligne est fermée

11.1 La ligne de départ sera définie entre le bateau du CC arborant un pavillon orange et la marque de départ.

11.3 Un bateau qui ne prend pas le départ dans la fenêtre le concernant sera classé DNS.

13. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera définie entre un bateau CC arborant un pavillon bleu et la marque d'arrivée.

14. SYSTEME DE PENALITE

14.1 Pour TOUTES LES CLASSES, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

15. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

15.1

Classe	(a) Temps cible	(b) Temps limite du premier pour finir
Toutes	30 minutes	40 minutes

15.2 15 minutes en temps réel pour finir après le premier.

16. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

16.1 Le secrétariat du jury est situé au Club House.

16.2 Le temps limite de réclamation est de 30 minutes après l'arrivée du dernier bateau de la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour. Selon ce qui est le plus tard.

16.3 La salle du jury est située dans une des salles du Club House.

17. CLASSEMENT

17.1 1 course doit être validée pour valider la compétition.

17.2 Courses retirées

(a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses.

(b) Quand 3 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

17.3 Le système de calcul du temps compensé est temps sur temps.

Le temps de course de chaque bateau est calculé entre son passage de la ligne de départ et celui de la ligne d'arrivée.

17.4 Les coefficients utilisés pour le calcul des temps compensés seront affichés à 1 heure avant le départ de la 1^{ère} course du Jour.

18. REGLES DE SECURITE

18.1 Pas d'émargement en sortie ni en retour prévu.

18.4 Matériel de sécurité et flottabilité personnelle [DP]

Le port d'un gilet de sauvetage conforme à l'article 240-3.12 de la division 240 est obligatoire pour tous les membres d'équipage, en tout temps, dès que le bateau a quitté le ponton ou le quai dans le port et jusqu' au retour au quai ou au ponton. Ce gilet doit être capelé par-dessus tout autre vêtement.

22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels seront identifiés BDLA.

23. BATEAUX ACCOMPAGNEURS [DP]

23.2 Les bateaux accompagnateurs doivent être identifiés un ruban Jaune sur la partie du bateau la plus visible.

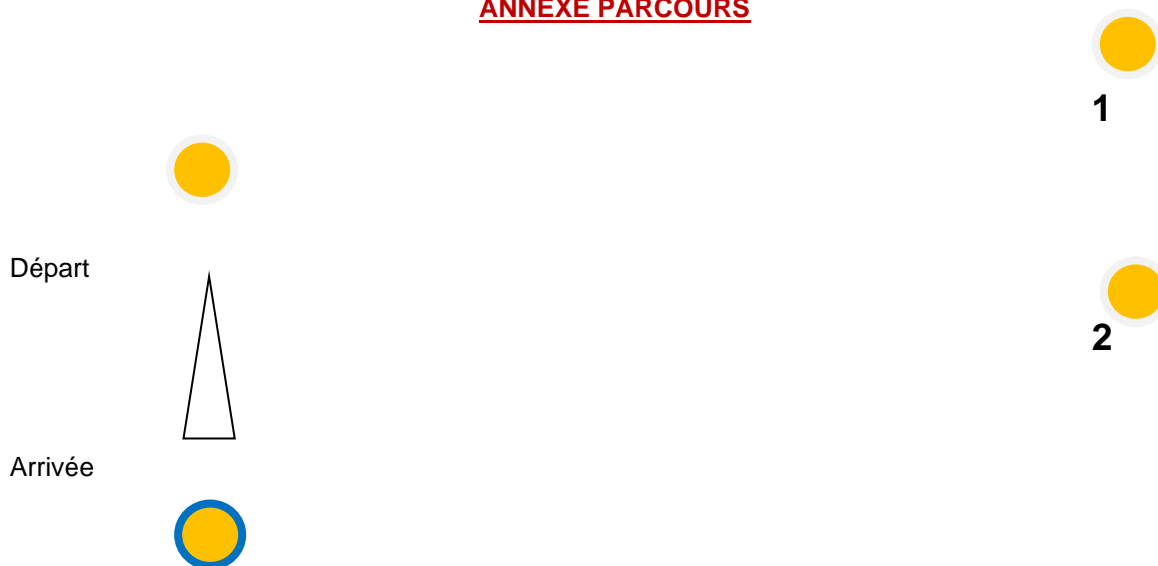
26. PRIX

Des prix seront distribués au plus tôt après les dernières courses.

Arbitres désignés :

Pierre Mantilleri Président du comité de course

ANNEXE PARCOURS



Parcours : Départ – 1 – 2 - Arrivée

SSB Chartering

 **GBC**
Montagne

 **KHEOPS**
Healthcare Software

 **CAPEZZANA COMPAGNIE S.A.**

 **SESAM**

 **BATEAU**
BENETEAU

 **FFVoile**
CDV Haute Savoie

 **INSJ**
saint-jorioz

 **LIGUE FFVoile**
Auvergne-Rhône-Alpes

 **LAC D'ANNETZ**
SAINT-JORIOZ

ANNEXE ZONES DE COURSE



SSB Chartering

